

UNE VISION PARTAGÉE POUR ACCOMPAGNER AUTREMENT

La rencontre de la fonction sociale
2023
du 29 novembre au 1er décembre

Programme

Aujourd'hui, faisons le constat d'une crise qui s'amplifie. Elle se décline sous l'angle économique, environnemental et sanitaire, et impacte de fait et comme jamais les habitants du parc locatif social ainsi que les demandeurs de logement sociaux, dont le nombre ne cesse de croître.

Face à ce constat, il s'agit de renforcer le travail partenarial tant interne qu'externe, pour contribuer à la mise en œuvre d'une politique d'action sociale cohérente car impliquant et fédérant toutes les parties prenantes. Il n'est plus possible d'agir seul, il est nécessaire de faire ensemble, de coproduire autour d'une vision et de connaissances partagées.

En France, la législation concernant l'action sociale est regroupée au sein du Code de l'action sociale et des familles (CASF). Son article L.116-1 (établi par la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002) la définit ainsi :

" L'action sociale et médico-sociale tend à promouvoir, dans un cadre interministériel, l'autonomie et la protection des personnes, la cohésion sociale, l'exercice de la citoyenneté, à prévenir les exclusions et à en corriger les effets. Elle repose sur une évaluation continue des besoins et des attentes des membres de tous les groupes sociaux, en particulier des personnes handicapées et des personnes âgées, des personnes et des familles vulnérables, en situation de précarité ou de pauvreté, et sur la mise à leur disposition de prestations en espèces ou en nature. Elle est mise en œuvre par l'Etat, les collectivités territoriales et leurs établissements publics, les organismes de sécurité sociale, les associations ainsi que par les institutions sociales et médico-sociales au sens de l'article L. 311-1."

Les bailleurs sociaux sont de fait acteurs de l'action sociale qu'ils se doivent de coproduire avec leurs partenaires. En effet, pour impacter les situations individuelles et collectives rencontrées, il est nécessaire non seulement d'inscrire l'action sociale au cœur de leur raison d'être, mais aussi de savoir la décliner dans ses métiers et fonctions, puis la mettre en œuvre avec les ressources partenariales de leurs territoires d'intervention.

L'accompagnement de ce changement nécessaire se décline donc à plusieurs niveaux autour d'une vision partagée. Alors, comment accompagner individuellement et collectivement, et agir en synergie ?

Des experts et des opérationnels viendront présenter des expériences concrètes, débattre, échanger avec les participants, apporter leurs savoir-faire autour du pilotage global, de l'expertise sociale, de l'interconnaissance partenariale, des actions de sensibilisation, des approches méthodologique et de l'analyse de l'impact.

Mercredi 29 novembre 2023

10h00 - 12h30

Comment agir ? Quelle vision ? Quel Impact ?

Alors que les besoins s'accroissent, que les champs d'intervention potentiels s'élargissent : vieillissement, précarités cumulées, insertion par l'emploi, accès au numérique... Comment et dans quel objectifs les organismes HLM mettent-ils en œuvre leur mission sociale auprès des habitants ? Pour quel impact social et environnemental ?

Pour répondre à ses questions nous accueillerons :

- > **Damien VANOVERSCHELDE**, Directeur Général de Haut de Seine Habitat, Président de l'AORIF
- > **Thierry ASSELIN**, Directeur des Politiques urbaines et sociales, de l'USH

La rencontre de la fonction sociale
2023
du 29 novembre au 1er décembre

14h00 - 17h30

Élargir les champs d'actions, agir en cohérence, Quels sont les possibles ?

Face aux difficultés qui se cumulent et qui impactent la qualité de vie individuelle et collective il est nécessaire de construire avec les habitants des réponses adaptées à leurs situations.

Trois interventions illustreront des démarches emblématiques, mobilisant habitants, partenaires et équipes du bailleurs :

Comment mobiliser les habitants dans une démarche collective en intégrant l'approche interculturelle ?

- > **Thierry BÉROT-INARD**, Anthropologue et urbaniste, spécialisé dans le Développement Social Local, ANTHROPOS-CONSULTANTS

Une ingénierie d'Accompagnement global de la précarité et des fragilités (Santé globale, Énergie, Alimentaire, Emploi)

- > **Damien CHENEL**, Directeur Prévention et Vie Sociale, GRANDLYON HABITAT

La résolution de conflit par le déploiement de médiation sociale

- > **Xavier ROCHEFORT**, Président de France Médiation

Jeudi 30 novembre 2023

9h00 - 12h30

Développer l'interconnaissance partenariale pour agir ensemble face à la complexité

« Une situation est complexe lorsqu'elle comporte des composants imbriqués et interagissant et de façon non linéaire, ce qui la rend difficile à saisir »

Pour faire face, une seule solution : Mobiliser les compétences et les capacités de chacun

« Nous ne sommes pas les seuls dans le bateau »
Pour faire face à la complexité l'alliance des compétences est nécessaire et incontournable. Ce qui impose l'interconnaissance partenariale.

Nous illustrerons ce point à travers plusieurs sujets, expériences, et nature de partenariat

Exemples de Coopération avec un centre communal d'action sociale : Santé mentale, Parcours résidentiel ...

> Cyril MICHAUD, Directeur de l'Action Sociale et de la Santé, CCAS d'Asnières

La contribution des organismes Hlm aux dynamiques d'insertion socioprofessionnelle dans les quartiers prioritaires

> Philippe ARCHIAS, Directeur, JULHIET-STERWEN

La rencontre de la fonction sociale
2023
du 29 novembre au 1er décembre

14h00 - 17h30

Accompagner autrement

La prise en compte des fragilités cumulées passe aussi par :

1. L'innovation, et le déploiement de nouveaux services

L'action sociale affaire de tous : Développer la transversalité et la coopération : Illustration - mise en place du bus Santé Femme

> Sandrine MULARD, Directrice de l'accompagnement social et Solidaire, Hauts-de Seine HABITAT

2. L'innovation et la mise en place de nouvelles méthodes d'entretien

OSER : La démarche orientée solutions pour l'entretien de recouvrement

> Christophe PERROT, Formateur Afpols, spécialiste de la démarche orientée solutions

3. L'accompagnement des équipes, notamment celles du travail social

Accompagner les équipes de travail social par l'analyse de la pratique : Exemple du Groupe Action Logement

> Philippe AUVILLE, Consultant - HYPNOPELION

Vendredi 1er décembre 2023

9h00 - 12h30

Évaluer : Comment ? Pour quels résultats ?

L'évaluation est une démarche réglementaire des établissements sociaux et médico-sociaux ; elle permet le contrôle et l'amélioration des processus de prise en compte des bénéficiaires. Elle est aussi mise en place par les organisations non gouvernementales qui doivent prouver l'efficacité de leurs actions auprès de leurs financeurs (Communauté Européenne, organismes internationaux, banques de développement ...)

En ce qui concerne les bailleurs sociaux cette démarche n'est que très peu mise en œuvre, pour autant elle permet d'objectiver les résultats tant vis-à-vis des équipes internes que des partenaires ou des potentiels financeurs, donc de renforcer l'action sociale au bénéfice des habitants.

La démarche d'évaluation - Du discours à la méthode, puis à la mise en œuvre chez plusieurs acteurs du Logement Social

> Aude DEFASY, Consultante spécialiste de l'évaluation du secteur public, Pluricité

L'expérience de la SHLMR LA RÉUNION : Conduite et résultat de l'étude d'impact des actions sociales

> Arash KAHALATBARI, Directeur du service social, SHLMR LA RÉUNION

Méthode de coopération et démarche partenariale - illustrée à travers la thématique des punaises de lit et celle du non-recours

> David RINCON, Directeur, Association Le Centsept

Synthèse et Clôture du séminaire

La rencontre de la fonction sociale
2023
du 29 novembre au 1er décembre